CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal du conseil communal de Puidoux
Séance du 1er octobre 2026

Présidence : M. Jean-Bernard Chevalley

LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

Vu la proposition du 31 août 2026 ;

Ouï le rapport de la Commission de gestion-finances ;

Vu que cet objet figure à l'ordre du jour.

DECIDE

Pour la législature 2026-2031 de :

Fixer les indemnités des membres du bureau du Conseil et du Conseil communal de Puidoux, selon le tableau présenté au point 2 de la présente proposition et tel qu'amendé.

APPROUVE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Bernard Chevalley

CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

La Secrétaire

Annick Vouilloz